

Carte Scolaire, destruction de nos statuts, remise en cause de nos libertés individuelles :

Une rentrée sous tension... organisons la résistance !

Le dernier CTSD de réajustement de carte scolaire aura lieu vendredi 3 septembre à 14h00

Au vu de la pénurie d'enseignants dans notre département et des besoins face à des classes surchargées et un système de remplacement qui ne fonctionne plus, **on peut s'attendre à de nouvelles fermetures de classes.**

Si vous vous sentez menacés d'une fermeture ou si vous avez besoin d'une ouverture, **l'urgence est de nous faire remonter par mail vos prévisions d'effectifs avec votre argumentaire.**

Nous vous recontacterons la semaine du 30 août pour faire les derniers ajustements.

Dès que nous aurons des infos précises sur les intentions du DASEN, nous vous tiendrons au courant, bien entendu.

Pensez à la mobilisation de votre municipalité et de vos parents d'élèves dès la rentrée avec demande d'audience au DASEN et rassemblement devant la DSDEN le jour du CTSD.

La FNEC FP FO a déposé un préavis de grève au niveau national que vous pouvez utiliser le vendredi 3 septembre si vous voulez être présents pour manifester et, pourquoi pas, fermer l'école ! (*pensez à envoyer votre déclaration d'intention de grève à votre IEN avant mercredi 1^{er} septembre minuit*).

L'heure est à l'organisation de la résistance

Lors de son allocution du lundi 12 juillet, le président Macron a de nouveau choisi la voie de la remise en cause des droits collectifs et des libertés au nom de la pandémie :

- **Maintien de la réforme des retraites**, que le gouvernement avait été contraint de suspendre face à la grève massive de 2019-2020 et à la pandémie.

- **Mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage** au 1er octobre qui entraînera une baisse moyenne de 17 % des allocations pour plus d'un million de chômeurs.

- Annonce de sa volonté de « continuer à bousculer le système des positions établies, des rentes, des statuts »... c'est-à-dire poursuivre la **remise en cause du statut général et des statuts particuliers, et les suppressions de postes de fonctionnaires.**

Le gouvernement n'a pas perdu de temps en présentant au parlement, une semaine après l'allocution présidentielle, un projet de loi « relatif à l'adaptation de nos outils de gestion de la crise sanitaire ».

Cette loi permet désormais de suspendre sans salaire pendant deux mois des salariés, du privé comme du public, qui ne justifieraient pas de leur vaccination contre la COVID 19. Et au bout de deux mois ?... Il s'agit d'un véritable « pass licenciement » à peine déguisé qui remet gravement en cause les garanties du Code du Travail et des statuts.

De nombreux secteurs sont énumérés dans cette loi et rien n'empêchera que cette liste soit étendue et touche demain tous les secteurs d'activité.

Le SNUDI FO est pour l'accès à la vaccination de tous les personnels qui le souhaitent, mais reste fortement attaché aux libertés individuelles, à la liberté d'avoir des soins consentis et éclairés comme le veulent la déontologie et la Loi.

Le SNUDI FO est également attaché au Statut.

Pour ces raisons, le SNUDI FO demande le retrait de cette loi.

Nous refusons le piège de la division entre « vaccinés » et « non vaccinés », ainsi que la « chasse aux sorcières » qu'instaure Emmanuel Macron et son gouvernement.

C'est le gouvernement qui est responsable de la dégradation des capacités d'hospitalisation et donc de la gestion calamiteuse de la pandémie, pas les salariés et surtout pas les soignants !

En mars et avril 2020, ils ont dû aller au travail sans les équipements de protection élémentaires, les stocks stratégiques ayant été détruits et les productions ayant été délocalisées. Depuis un an, 1 800 lits d'hôpitaux au moins ont été fermés.

Dans nos écoles nous avons vécu une succession de protocoles ubuesques qui ne nous ont jamais protégés mais qui, au contraire, nous ont épuisés.

Le gouvernement réfute l'argument de "la privation de libertés", mais il prolonge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 31 décembre, afin de se donner la possibilité d'ordonner confinements et autres mesures de restrictions.

Le SNUDI FO FO refusera toutes menaces de sanction à l'encontre des personnels et toute remise en cause statutaire.

Ce qui est sûr, c'est que dès la rentrée, les problèmes de classes surchargées, de non-remplacement vont resurgir...

Et le ministre Blanquer continue ses réformes en s'attaquer au statut notamment à travers le « Grenelle », avec la mise en place d'un statut de directeur, l'accélération de la territorialisation de l'école, l'individualisation des droits et des carrières...

Le SNUDI FO sera aux côtés des personnels pour organiser les mobilisations pour les revendications.

Le ministre Blanquer a publié un énième protocole sanitaire pour le fonctionnement des écoles, collèges et lycées avec sa cohorte habituelle de mesures inapplicables qui vont peser sur les personnels.

Dans l'éducation nationale comme dans les hôpitaux, l'urgence, c'est la création immédiate de postes et le recrutement massif de personnels !

Ces mesures, qui assureraient la baisse des effectifs par classe et le remplacement des personnels absents, sont bien les seules qui permettraient d'améliorer les conditions de travail de tous les personnels, les conditions d'apprentissage de tous les élèves et donc d'envisager cette rentrée scolaire dans des conditions acceptables.

De plus, alors que la loi relative à la gestion de la crise sanitaire organise le licenciement de salariés non vaccinés, le protocole Blanquer prévoit l'éviction d'élèves en maintenant, pour les écoles, le maintien de « la règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas. »

Pour le SNUDI FO , il est insupportable d'évincer des élèves de l'école de la République !

L'enseignement à distance, que l'on devrait dispenser aux élèves "bannis" par le ministre, n'a rien à voir avec de l'enseignement et n'a aucune base réglementaire !

Le SNUDI FO exige donc :

- l'abrogation de la loi relative à la gestion de la crise sanitaire
- La création massive de postes statutaires dans les écoles et le recrutement immédiat, en tant que fonctionnaires stagiaires, de tous les candidats au concours inscrits sur les listes complémentaires

Le SNUDI FO soutient toutes les mobilisations en cours pour défendre nos libertés individuelles et collectives, et pour préserver nos acquis, à commencer par le Statut de fonctionnaire et le Code du Travail.

Le SNUDI FO sera aux côtés de tous les collègues qui useront de leur droit de grève dès la rentrée que ce soit pour un problème de carte scolaire ou de maltraitance par l'administration (refus de temps partiel, d'allègement de service, problème d'affectation...)

Pour nos libertés, contre la régression sociale, organisons la RÉSISTANCE !

Le SNUDI FO, avec sa confédération, s'inscrit pleinement dans la construction d'un mouvement interprofessionnel afin de mettre fin à cette politique insupportable de régression sociale et démocratique.

C'est pourquoi, nous portons, d'ores et déjà, à votre connaissance, l'appel national de l'ensemble des fédérations de l'Education Nationale en lutte (en fin de mail).

Nous vous souhaitons, malgré tout, une bonne reprise en espérant que ces vacances vous ont permis de reprendre des forces pour les luttes à venir.

Et n'oubliez pas de prendre ou reprendre, dès aujourd'hui, votre cotisation au SNUDI FO : nous avons besoin de vous pour encore mieux vous défendre !

Pascal Gasquet

Secrétaire départemental

CGT Educ - FNEC FP FO - FSU - Sud Educ

Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail.

Appel à se mobiliser dès la rentrée, à se mettre en grève le 23 septembre et à préparer la mobilisation interprofessionnelle

L'Ecole a été soumise à rude épreuve et les personnels ont terminé l'année dans un état de fatigue rarement atteint.

La rentrée 2021 est de nouveau marquée par le manque d'anticipation et la confusion de la politique suivie face à la poursuite de la crise sanitaire. Par ailleurs, alors que cette rentrée aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence et la création massive de postes pour l'éducation dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages, le ministère poursuit une politique qui va à rebours des besoins du service public :

- refus de créer un collectif budgétaire pour la création de postes d'enseignant-es, de CPE, AED, AESH, de PsyEN, de RASED, de personnels administratifs, techniques, santé et sociaux dans les écoles, les établissements et les services pour répondre aux besoins et annuler les suppressions de postes notamment dans le 2d degré où le déploiement d'heures supplémentaires est une réponse inadaptée

- publication de la circulaire de rentrée sans qu'aucune concertation préalable n'ait été organisée.

De plus, son contenu relève davantage de la promotion de la politique ministérielle. Encore une fois, le ministre est dans le déni de réalité en refusant de prendre les mesures nécessaires. Cette absence d'anticipation et de prise de décisions est irresponsable au regard des enjeux de gestion et de sortie de crise.

Les annonces du Grenelle ont confirmé qu'il n'y aurait pas de loi de programmation pluriannuelle. Un renoncement de plus qui ne répond pas aux attentes salariales des personnels et en exclut la majorité. Au-delà de la deuxième tranche de la prime d'attractivité, très insuffisante pour rattraper les retards, il est bien difficile de voir de quelconques perspectives de revalorisation pour les années à venir. Il est urgent d'augmenter les salaires de tous les personnels.

Nos organisations dénoncent l'ensemble de ces mesures qui tournent le dos à la priorité à l'éducation et cherchent à transformer en profondeur les métiers dans le sens de contraintes supplémentaires sur les personnels : projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur d'école et de hiérarchies intermédiaires, pilotage par l'évaluation. Nous ne pouvons accepter de tels reculs.

Nos organisations refusent la généralisation du contrôle continu et demandent le rétablissement du baccalauréat national pour la session 2022, avec des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Nos organisations appellent la profession à se mobiliser dès la prérentrée afin d'exiger un plan d'urgence pour le service public d'Éducation. Notre Ecole ne peut fonctionner sans moyens supplémentaires et sans personnels revalorisés et reconnus dans leurs expertises professionnelles.

Elles appellent les personnels à se réunir dès les premiers jours de la rentrée, y compris avec les parents d'élèves, pour lister les revendications et organiser les mobilisations nécessaires.

Nos organisations soutiendront toutes ces actions qui doivent permettre de préparer une action nationale d'ampleur. Elles appellent les personnels à la grève le 23 septembre. Elles appelleront à poursuivre ces actions, en particulier dans le cadre d'une mobilisation interprofessionnelle.



SNUDI FO du Gard

5, rue Bridaine

30000 Nîmes

04 66 67 79 99

snudi.fo.gard@gmail.com

snudi-fo30.fr

www.facebook.com/FOsebouger/